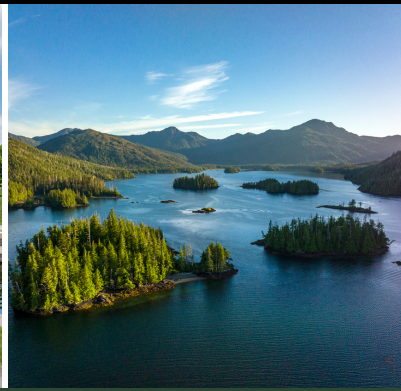




Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



États financiers

Agence Parcs Canada
31 mars 2025



Table des matières

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers.....	3
État de la situation financière (non audité).....	4
État des résultats et de la situation financière nette (non audité).....	5
État de la variation de la dette nette (non audité).....	6
État des flux de trésorerie (non audité).....	7
Notes aux états financiers (non audités).....	8
Pouvoirs et objectifs.....	8
Sommaire des principales conventions comptables.....	10
Crédits parlementaires.....	16
Créditeurs et charges à payer.....	17
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées.....	17
Passifs environnementaux.....	18
Avantages sociaux futurs.....	20
Revenus.....	21
Revenus reportés.....	21
Obligations liées à la mise hors services des immobilisations.....	22
Débiteurs et avances.....	23
Stocks	23
Immobilisations corporelles.....	24
Situation financière nette.....	27
Obligations contractuelles et droits contractuels.....	28
Passifs éventuels et actifs éventuels.....	29
Opérations entre apparentés.....	29
Information sectorielle.....	31

Agence Parcs Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence Parcs Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Parcs Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de Parcs Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Parcs Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant annuellement à une évaluation de l'efficacité du système de CIRF basée sur les risques.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque, du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de Parcs Canada sont examinés dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels de Parcs Canada, et par le comité de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au Président et directeur général de l'Agence (PDGA) Parcs Canada.

Les états financiers de Parcs Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Ron Hallman

Président et directeur général de l'Agence

Gatineau, Canada

Date : 28 août 2025

Original signé par

Andrew Francis, CPA

Vice-président des finances et
dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Date : 25 août 2025

Agence Parcs Canada
État de la situation financière (non audité)
au 31 mars

(en milliers de dollars)	2025	2024
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	233 305	243 404
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 5)	-	281
Passifs environnementaux (note 6)	162 226	154 834
Avantages sociaux futurs (note 7)	7 678	7 537
Revenus reportés (note 9)	56 217	56 144
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	79 992	79 239
Total des passifs	539 418	541 439
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	264 844	258 537
Débiteurs et avances (note 11)	21 722	25 821
Total des actifs financiers bruts	286 566	284 358
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 11)	(5 874)	(7 096)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(5 874)	(7 096)
Total des actifs financiers nets	280 692	277 262
Dette nette	258 726	264 177
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	6 044	1 683
Stocks (note 12)	20 836	15 255
Immobilisations corporelles (note 13)	4 713 885	4 702 107
Total des actifs non financiers	4 740 765	4 719 045
Situation financière nette (note 14)	4 482 039	4 454 868

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 15)

Passifs éventuels et actifs éventuels (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Ron Hallman

Président et directeur général de l'Agence

Gatineau, Canada

Date : 28 août 2025

Original signé par

Andrew Francis, CPA

Vice-président des finances et
dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Date : 25 août 2025

Agence Parcs Canada
État des résultats et de la situation financière nette (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2025 Résultats prévus	2025 Réal	2024 Réal
Charges			
Programmes de Parcs Canada			
Création de lieux patrimoniaux	66 654	68 571	58 623
Conservation des lieux patrimoniaux	307 309	343 495	317 536
Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	78 944	118 257	113 428
Expérience du visiteur	427 121	510 620	583 784
Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	183 849	180 686	206 100
Services internes	157 908	188 219	199 835
Total des charges	1 221 785	1 409 848	1 479 306
Revenus			
Récurrents			
Droits d'entrée	98 261	106 287	101 626
Droits récréatifs	49 670	46 512	47 614
Locations et concessions	35 005	42 248	37 944
Autres revenus d'exploitation	17 230	16 516	17 137
Revenus de lotissements urbains	4 808	4 230	4 458
Logement du personnel	4 729	4 750	4 822
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(24)	(1)	(19)
Total des revenus récurrents	209 679	220 542	213 582
Non récurrents			
Autres revenus d'exploitation	263	4 466	262
Total des revenus	209 942	225 008	213 844
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 011 843	1 184 840	1 265 462
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		1 138 270	1 133 644
Variation des montants à recevoir du Trésor		6 307	60 166
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17a)		67 731	72 038
Éléments d'actifs transférés à d'autres ministères gouvernementaux		(297)	(1 870)
Total du financement du gouvernement et transferts		1 212 011	1 263 978
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(27 171)	1 484
Situation financière nette - début de l'exercice		4 454 868	4 456 352
Situation financière nette - fin de l'exercice		4 482 039	4 454 868

Information sectorielle (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Parcs Canada
État de la variation de la dette nette (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2025 Réel	2024 Réel
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(27 171)	1 484
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles	267 749	298 030
Amortissement des immobilisations corporelles	(234 706)	(275 619)
Ajustements des immobilisations corporelles	5 469	8 920
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 169)	(464)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(25 605)	(25 053)
Transfert provenant (à)/d'autres ministères gouvernementaux	40	(1 979)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	11 778	3 835
Variation due aux stocks	5 581	1 089
Variation due aux charges payées d'avance	4 361	(5)
(Diminution) augmentation nette de la dette nette	(5 451)	6 403
Dette nette - début de l'exercice	264 177	257 774
Dette nette - fin de l'exercice	258 726	264 177

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Parcs Canada
État des flux de trésorerie (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2025

2024

Activités de fonctionnement

Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts

1 184 840

1 265 462

Éléments n'affectant pas l'encaisse :

Amortissement des immobilisations corporelles

(234 706)

(275 619)

Ajustements des immobilisations corporelles

5 469

8 920

Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles

(25 605)

(25 053)

Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17a)

(67 731)

(72 038)

Variations de l'état de la situation financière :

(Diminution) augmentation des débiteurs et avances

(2 877)

3 233

Augmentation (diminution) des charges payées d'avance

4 361

(5)

Augmentation des stocks

5 581

1 089

Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer

10 099

(62 282)

(Augmentation) diminution des passifs environnementaux

(7 392)

1 804

Augmentation des revenus reportés

(73)

(3 073)

Augmentation des avantages sociaux futurs

(141)

(255)

Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

(753)

(6 369)

Transfert d'actifs et de passifs entre ministères gouvernementaux

337

(109)

Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement

871 409

835 705

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles

267 749

298 030

Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles

(1 169)

(464)

Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations

266 580

297 566

Activités de financement

Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

281

373

Encaisse utilisée pour les activités de financement

281

373

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

1 138 270

1 133 644

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence Parcs Canada a été créée en décembre 1998 en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* à titre d'établissement public et est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'Agence Parcs Canada est une entité distincte qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend des comptes au ministre de la Culture et de l'Identité canadiennes, Parcs Canada et lieutenant du Québec.

Le mandat de Parcs Canada consiste à protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Pour réaliser son mandat, Parcs Canada exécute les programmes prévus dans ses lois et pouvoirs.

Les pouvoirs relatifs aux programmes dont Parcs Canada est responsable découlent principalement de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, de la *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*, de la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*, de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, de la *Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent*, du *Règlement sur les canaux historiques*, en conformité avec la *Loi sur le ministère des Transports*, de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* et de la *Loi sur les espèces en péril*.

Les programmes incluent :

Création de lieux patrimoniaux : Ce programme vise à créer des lieux patrimoniaux en vue de conserver le patrimoine naturel et culturel du Canada pour le bénéfice et l'agrément des générations actuelles et futures. Ce processus conduit à la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation ainsi qu'à la désignation de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale et d'autres lieux patrimoniaux, notamment des sites du patrimoine mondial. Le processus de création ou de désignation de lieux patrimoniaux peut inclure des évaluations de faisabilité, des propositions du public, des recherches, la consultation et la mobilisation d'Autochtones, d'intervenants et du grand public, des négociations avec d'autres gouvernements et des organisations autochtones ainsi que des recommandations de comités consultatifs, au besoin. Le programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada, de même que les objectifs internationaux du Canada en matière de biodiversité (objectif 1 du Canada).

Conservation des lieux patrimoniaux : Ce programme vise à protéger et à conserver les ressources naturelles et culturelles des lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada, y compris certains sites du patrimoine mondial se trouvant au Canada, pour le bénéfice et l'agrément des générations actuelles et futures. Il prévoit également la prestation d'un soutien et de conseils financiers et professionnels aux lieux patrimoniaux non administrés par Parcs Canada, et il vient appuyer les obligations internationales du Canada en matière de conservation. La conservation des ressources naturelles et culturelles comprend diverses démarches axées sur le savoir, des travaux de sciences appliquées, la surveillance et la production de rapports, la gestion active, la remise en état écologique, le rétablissement d'espèces, l'évaluation environnementale, la gestion du feu, les évaluations de l'intégrité commémorative et la rédaction d'énoncés d'intégrité commémorative pour les lieux historiques nationaux ainsi que les activités liées à la conformité. En outre, le programme appuie le résultat « Un environnement propre et sain » du gouvernement du Canada.

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public : Ce programme a pour but de mieux faire connaître les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, d'amener la population à les apprécier à leur juste valeur et de les faire découvrir à des publics clés, tels que les jeunes, les néo-Canadiens, les familles à revenu faible ou moyen et les citoyens. Les activités de promotion font connaître les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada ainsi que les principaux programmes et expériences offerts aux visiteurs. Ces activités comprennent la publicité, la promotion dans les médias sociaux, le marketing, l'utilisation proactive des médias et le travail de collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et locaux, de même qu'avec l'industrie du tourisme. Les activités de diffusion externe font découvrir ces lieux patrimoniaux au public par des contacts directs, des expériences interactives et des activités d'apprentissage. Les activités de diffusion externe comprennent la création de produits numériques, tels que des vidéos en ligne, des émissions de télévision, des sites Web et des messages dans les médias sociaux, des activités interactives comme des activités de lancement, la participation à des activités d'apprentissage et de tourisme, à des rassemblements communautaires et à des festivals, de même qu'une présence dans des établissements tels que des musées et des aquariums. Les accords de collaboration et les partenariats jouent un rôle important dans la promotion et la diffusion externe. Ce programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada.

Expérience du visiteur : Ce programme fournit aux visiteurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation des possibilités de profiter pleinement de ces lieux patrimoniaux et d'en apprécier toute la valeur par des moyens sécuritaires et significatifs. Il comprend une gamme variée d'activités, telles que l'aide à la planification du séjour, l'accueil, le camping, l'hébergement, la sécurité publique, les services aux visiteurs, les activités d'interprétation, la vente de marchandises, la conformité et le soutien aux installations destinées aux visiteurs. Ce programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada.

Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains : Ce programme comprend la gestion de l'infrastructure destinée à la population canadienne, et il crée des possibilités de retombées socioéconomiques pour les collectivités avoisinantes. Il suppose l'exploitation, l'entretien et l'amélioration des tronçons de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées qui sont situés dans des parcs nationaux et dans des lieux historiques nationaux; la gestion des eaux, des ponts et des barrages des canaux patrimoniaux; la prestation de services municipaux dans certains lotissements urbains des parcs nationaux ainsi que la gestion de l'infrastructure connexe. Ce programme appuie le résultat « Un Canada sécuritaire et sécurisé » du gouvernement du Canada.

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

Services internes : Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- i. services de gestion et de surveillance;
- ii. services des communications;
- iii. services juridiques;
- iv. services de gestions des ressources humaines;
- v. services de gestion financière;
- vi. services de gestion de l'information;
- vii. services de technologie de l'information;
- viii. services de gestion des biens immobiliers;
- ix. services de gestion du matériel;
- x. services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Parcs Canada est financée principalement par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Parcs Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2024-2025. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ni dans l'État de la variation de la dette nette parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2024-2025.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Parcs Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Parcs Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Parcs Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de Parcs Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que Parcs Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus et revenus reportés

Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions avec contrepartie où des biens ou des services sont fournis en contrepartie d'une obligation de prestation, et les transactions sans contrepartie où il n'existe pas d'obligation de performance pour la fourniture d'un bien ou d'un service. Ces transactions peuvent être récurrentes ou non récurrentes par nature. Les transactions récurrentes sont considérées comme des activités continues et routinières qui font partie du cours normal des opérations et peuvent être utilisées pour indiquer si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à nouveau gagnées au cours des années à venir.

Les revenus provenant de droits d'entrée, de droits récréatifs, de droits de location, de droits de concession, de lotissements urbains et de logements du personnel ainsi que les autres revenus d'exploitation sont constatés dans les comptes en fonction des biens et services fournis par Parcs Canada au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de Parcs Canada. Bien que l'on s'attende à ce que le PDGA maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de Parcs Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

- i. Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ii. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- iii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite :

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Parcs Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de Parcs Canada découlant du régime. La responsabilité de Parcs Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ :

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) Immobilisations corporelles

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la Note 13. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 dollars sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des oeuvres d'art et des collections de musées auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels. Les terrains acquis sont comptabilisés au coût historique. Les terres publiques acquises dans le cadre de la Confédération ou de l'entrée ultérieure d'une province ou d'un territoire sont comptabilisées à une valeur nominale. Les terrains acquis par voie de don sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative à la date d'acquisition.

(j) Passif éventuel

Les passifs éventuels sont une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Actif éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(l) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

i. Passif environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, Parcs Canada est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation de Parcs Canada concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme environnementale minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif environnemental comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(l) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

ii. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Cette norme exige que les entités du secteur public comptabilisent les coûts légalement obligatoires associés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lors de l'acquisition, de la construction ou du développement et passent ces coûts en charge systématiquement sur la durée de vie de l'actif.

Ces montants ont été évalués à l'aide d'informations, d'hypothèses et de taux d'actualisation en vigueur au début de l'exercice. Le montant comptabilisé en tant que coût de mise hors service d'immobilisations est évalué à la date à laquelle l'obligation de mise hors service d'immobilisations a été contractée. La désactualisation et l'amortissement cumulés sont évalués pour la période allant de la date à laquelle le passif aurait été comptabilisé si les dispositions de la présente norme avaient été en vigueur jusqu'à la date à laquelle la présente norme est appliquée pour la première fois. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée quand tous les critères suivants sont satisfaits :

- a.** il existe une obligation légale à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- b.** l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- c.** il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- d.** il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Les coûts de mise hors service sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Le solde du passif est la meilleure estimation du gouvernement du montant requis pour retirer l'immobilisation.

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisation peut survenir en relation avec une immobilisation qui n'est pas reconnue ou n'est plus en utilisation production. Dans ce cas, le coût de la mise hors service de l'immobilisation serait passé en charge.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité de Parcs Canada, un passif éventuel est divulgué dans les notes afférentes aux états financiers. S'il existe une incertitude relative à la mesure, celle-ci est aussi divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

(m) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(n) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, les obligations liées à la mise hors services des immobilisations, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la Note 6 en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont sujettes à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la Note 10 en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement de mise hors service des immobilisations, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs, de l'inflation, de l'augmentation des taux d'intérêt, et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue des coûts de mise hors service d'immobilisations. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée, des révisions aux normes environnementales ou des changements de réglementation pourraient entraîner des changements importants aux passifs comptabilisés.

(o) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

3. Crédits parlementaires

Parcs Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement net de Parcs Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2025	2024
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 184 840	1 265 462
Total des revenus selon l'état des résultats	225 008	213 844
Revenus reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	225 008	213 844
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(234 706)	(275 619)
Ajustements des immobilisations corporelles	5 469	8 920
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(25 605)	(25 053)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(67 731)	(72 038)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	459	(1 353)
Augmentation des avantages sociaux futurs	(141)	(255)
Augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(753)	(6 369)
(Augmentation) diminution des passifs environnementaux	(7 392)	1 804
Dépense pour mauvaises créances	(311)	(4 084)
Diminution (augmentation) des réclamations et litiges	3 794	(3 598)
Remboursement de charges d'exercices antérieurs	3 307	2 106
Augmentation du compte des nouveaux parcs et lieux historiques	4 831	53 929
Autres	(618)	(4 946)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(319 397)	(326 556)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles	267 749	298 030
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 169)	(464)
Trop-payés de salaire	1 492	776
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	281	373
Augmentation des stocks	5 581	1 089
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	4 361	(5)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	278 295	299 799
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 368 746	1 452 549

3. Crédits parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2025	2024
Autorisations fournies :		
Crédit 1 - Fonctionnement, subventions et contributions	755 984	811 102
Crédit 5 - Capital	339 751	380 517
Crédit 10 - Paiements aux nouveaux parcs et lieux historiques	35 650	81 305
Montants législatifs :		
Dépenses qui équivalent aux revenus reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	298 109	315 523
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	80 888	85 494
Remboursement des revenus des exercices antérieurs	29	-
Total des autorisations	1 510 411	1 673 941
Moins :		
Montant disponible pour les exercices ultérieurs	(45 912)	(68 398)
Autorisations périmées	(95 753)	(152 994)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 368 746	1 452 549

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Crédoiteurs – autres ministères et organismes gouvernementaux	37 503	37 626
Crédoiteurs – parties externes	157 636	159 394
Total des crédoiteurs	195 139	197 020
Charges à payer	38 166	46 384
Total des crédoiteurs et des charges à payer	233 305	243 404

5. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Parcs Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espaces commerciaux et de locaux à bureaux d'une valeur de 15 636 259 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 5 768 465 \$ au 31 mars 2025 (20 597 509 \$ et 10 138 977 \$ respectivement au 31 mars 2024). Au 31 mars 2025, Parcs Canada n'a pas de contrat de location-acquisition avec une obligation en cours, les autres contrats de location-acquisition ont été payés en avance et ne comportent pas d'obligation. L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	2025	2024
2025	-	287
2026	-	-
2027 et les exercices ultérieurs	-	-
Total des futurs versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	-	287
Moins : intérêts théoriques (6,3%)	-	(6)
Solde des obligations au titre des immobilisations corporelles louées	-	281

6. Passifs environnementaux

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Parcs Canada a relevé un total de 215 sites (218 sites en 2024) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, Parcs Canada a recensé 101 sites (102 sites en 2024) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 147 192 410 \$ (139 981 892 \$ en 2024) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites sans passif. En conséquence, il existe 51 sites non classifiés (52 sites en 2024) pour lesquels un passif estimé de 12 438 703 \$ (12 307 989 \$ en 2024) a été enregistré basé sur ce modèle. Par ailleurs, il existe 2 sites classifiés sans passifs estimés (2 sites en 2024) où les estimations calculées sont basées sur le jugement professionnel et comparées à des sites similaires donnant un passif total de 2 594 590 \$ (2 543 716 \$ en 2024).

La combinaison de ces trois estimations, totalisant 162 225 703 \$ (154 833 596 \$ en 2024), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 61 sites restants (62 en 2024). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, Parcs Canada ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2025 et du 31 mars 2024. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0% (2,0% en 2024). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'applique aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2025 vont de 2,44% (4,03% en 2024) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,63% (3,41% en 2024) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

6. Passifs environnementaux (suite)

Nature et Source	2025					2024				
	Nombre total de sites	Nombre de sites ayant un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs	Nombre total de sites	Nombre de sites ayant un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs
Anciens sites d'exploration minérale ⁽¹⁾	6	5	6 041	6 498	-	6	5	5 789	6 453	-
Sites militaires et anciens sites militaires ⁽²⁾	3	2	305	328	-	3	2	288	322	-
Pratiques relatives aux combustibles ⁽³⁾	45	28	30 543	32 858	200	47	28	30 941	34 486	200
Décharges ⁽⁴⁾	42	31	39 889	42 912	-	43	32	40 896	45 582	-
Actif de génie/transport aérien et terrestre ⁽⁵⁾	6	3	641	690	-	6	3	618	689	-
Installations maritimes/sites aquatiques ⁽⁶⁾	5	5	58 160	62 568	-	5	5	50 368	56 139	-
Bureaux/sites commerciaux ou industriels ⁽⁷⁾	88	68	21 407	23 029	-	89	70	21 565	24 035	-
Autre ⁽⁸⁾	20	12	5 240	5 637	-	19	11	4 369	4 869	-
Total	215	154	162 226	174 520	200	218	156	154 834	172 575	200

De plus durant l'exercice, 5 sites ont été fermés (1 site en 2024), car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

⁽¹⁾ Contamination associée aux anciennes activités d'exploitation minière, p. ex., métaux lourds, hydrocarbures pétroliers, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽²⁾ Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires où des activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisés pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites comportent souvent plus d'une source de contamination.

⁽³⁾ Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

⁽⁴⁾ Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

⁽⁵⁾ Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁶⁾ Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux (p.ex. sur les stations de phare) ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁷⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁸⁾ Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

7. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de Parcs Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2% par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que Parcs Canada versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2024-2025 s'élève à 51 881 756 \$ (50 620 773 \$ en 2024). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois pour 2024) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois pour 2024) les cotisations des employés.

La responsabilité de Parcs Canada à l'égard du Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Solde d'ouverture	7 537	7 282
Charge pour l'exercice	1 445	1 702
Prestations versées pendant l'exercice	(1 304)	(1 447)
Solde de fermeture	7 678	7 537

8. Revenus

Parcs Canada dispose des principaux types de revenus suivants : les revenus divers et les revenus gagnés pour le compte du gouvernement. Les revenus divers comprennent la location et l'utilisation de biens publics, la vente de biens et de produits d'information, ainsi que d'autres frais et charges. Ils sont comptabilisés lorsque les obligations de prestation sont satisfaites.

Ventilation des revenus

(en milliers de dollars)	2025	2024
Vente de produits et services		
Location et utilisation de biens publics (opérations avec contrepartie)	44 926	41 318
Services de nature non réglementaire (opérations avec contrepartie)	162 057	158 158
Vente de biens et de produits d'information (opérations avec contrepartie)	2 462	2 410
Autres frais et charges (opérations avec et sans contrepartie)	13 092	11 876
Total - Vente de produits et services	222 537	213 762
Revenus divers		
Intérêts sur les comptes débiteurs en souffrance (opérations sans contrepartie)	93	73
Revenus des amendes (opérations sans contrepartie)	1	19
Autres revenus divers (opérations sans contrepartie)	2 378	9
Total - Divers	2 472	101
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement (opérations sans contrepartie)	(1)	(19)
Total des revenus	225 008	213 844

Autres revenus divers comprennent une contribution de 2,3 millions de dollars du *Fonds pour accélérer la construction de logements pour l'offre de logements*, l'intervention et le rétablissement liés au feu de forêt à Jasper.

9. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où le service est exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Solde d'ouverture	56 144	53 071
Montants reçus	57 364	45 842
Revenus constatés	(57 291)	(42 769)
Solde de fermeture	56 217	56 144

10. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Parcs Canada a constaté des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments, des obligations de fermeture et post-fermeture associées aux décharges, des activités de mise hors service liées aux navires, embarcations et autres véhicules et réservoirs de stockage souterrains.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suit :

	2025				2024	
(en milliers de dollars)	Amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments	Obligations de fermeture et post-fermeture associées aux décharges	Activités de mise hors service liées aux navires, embarcations et autres véhicules	Réservoirs de stockage souterrains	Total	Total
Solde d'ouverture	38 857	16 007	24 318	57	79 239	72 870
Nouveaux passifs	16	-	-	-	16	7 227
Révision des estimations	219	89	181	6	495	(1 123)
Charge de désactualisation ⁽¹⁾	23	66	152	1	242	265
Solde de fermeture	39 115	16 162	24 651	64	79 992	79 239

⁽¹⁾ La charge de désactualisation est l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation en raison du temps écoulé.

Les dépenses futures non actualisées, rajustées pour tenir compte de l'inflation, pour les projets prévus comprenant le passif s'élèvent à 81,7 millions de dollars (82,9 millions de dollars au 31 mars 2024). Il n'y a pas de recouvrement estimé relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2025	2024
Taux moyen pondéré d'actualisation	3,53 - 3,61%	2,85 - 3,05%
Période d'actualisation et moment du règlement	0 à 36 ans	0 à 38 ans
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

11. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Débiteurs - autres ministères et organismes	3 782	6 305
Débiteurs - parties externes	20 428	21 733
Avances aux employées	2 951	3 171
Total partiel	27 161	31 209
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(5 439)	(5 388)
Débiteurs et avances bruts	21 722	25 821
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(5 874)	(7 096)
Débiteurs et avances nets	15 848	18 725

12. Stocks

(en milliers de dollars)	2025	2024
Matériaux et fournitures de construction	477	470
Matériel, approvisionnements et fournitures	9 158	5 210
Produits ouvrés en bois et en métal	1 762	1 290
Combustible et autres produits pétroliers	1 639	1 618
Livres, publications et cartes	735	731
Matériel de sécurité	1 029	1 149
Articles de papeterie, fournitures de bureau et autres	1 687	1 513
Terre, sable, gravier et autres matériaux bruts	2 776	1 988
Uniformes et vêtements protecteurs	1 573	1 286
Total des stocks	20 836	15 255

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette se chiffre à 63 601 853 \$ en 2025 (77 236 641 \$ en 2024).

13. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25-50 ans
Fortifications	50-100 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail ou durée économique du bien loué si le bail contient une option d'achat à prix de faveur
Paysagement et amélioration	10-40 ans
Routes	40 ans
Ponts	25-50 ans
Canaux et installations maritimes	25-80 ans
Services publics	20-40 ans
Véhicules	7-15 ans
Navires et bateaux	10 ans
Matériaux	3-10 ans
Expositions	5-10 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Collections et sites archéologiques

La gestion des collections et des sites archéologiques est au cœur du mandat de Parcs Canada qui consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine culturel du Canada. Même s'ils ne sont pas capitalisés au même titre que d'autres biens culturels comme les bâtiments ou les fortifications, ces trésors ont une valeur culturelle inestimable.

(a) Collections

Parcs Canada gère des collections d'objets archéologiques et historiques.

La collection d'objets archéologiques comprend des spécimens et documents qui constituent un échantillon représentatif des habitations et des activités humaines. Ces collections renferment un éventail d'artefacts qui témoignent de l'activité tant domestique qu'industrielle et vont des outils et de l'équipement de navire aux échantillons de sol et échantillons botaniques.

La collection d'objets historiques s'étend du Xe siècle à aujourd'hui. Il s'agit d'objets ethnographiques, civils, militaires et d'articles témoignant du commerce des fourrures, de meubles et d'objets mobiliers, d'outils et de documents.

En outre, Parcs Canada gère une collection de reproductions comprenant des costumes d'époque, des outils et des meubles fabriqués à partir d'originaux ou de données historiques.

(b) Sites archéologiques

Un site archéologique englobe les vestiges en surface, souterrains ou submergés d'une activité humaine. Les archéologues définissent un site en précisant les différentes activités qui se sont déroulées dans un secteur. De nombreux sites archéologiques ont été délimités parmi les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines de conservation de Parcs Canada. Ces sites comprennent des villages autochtones, des camps de chasse, des aires d'observation et des lieux de transformation des animaux, des postes de traite des fourrures et des postes militaires établis par des Européens, des champs de bataille, des épaves, des fermes ainsi que des sites associés aux transports et aux industries.

13. Immobilisations corporelles (suite)

Coût

(en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements ⁽¹⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture
<u>Immobilisations corporelles</u>					
Terrain	287 979	2 757	2 806	(34)	293 508
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	1 475 251	13 561	57 923	(13 717)	1 533 018
Paysagement et amélioration	897 388	3 447	10 458	(3 782)	907 511
Routes	2 215 490	22 004	13 747	(33)	2 251 208
Ponts	854 844	13 698	19 017	(766)	886 793
Canaux et installations maritimes	1 610 698	9 862	47 013	(722)	1 666 851
Services publics	461 736	621	4 436	(967)	465 826
Véhicules	146 266	9 451	4 467	(6 619)	153 565
Navires et bateaux	30 903	384	618	(36)	31 869
Matériaux	92 165	1 224	(5 639)	(43)	87 707
Expositions	104 699	492	2 647	-	107 838
	8 177 419	77 501	157 493	(26 719)	8 385 694
<u>Immobilisations en construction</u>					
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	284 836	99 796	(50 666)	(3 532)	330 434
Paysagement et amélioration	46 058	13 810	(11 661)	(402)	47 805
Routes	19 906	13 475	(15 709)	(184)	17 488
Ponts	22 181	3 731	(16 302)	(1 672)	7 938
Canaux et installations maritimes	71 871	37 496	(38 251)	(11 405)	59 711
Services publics	14 786	9 848	(2 315)	(170)	22 149
Véhicules	4 927	5 018	(4 030)	(39)	5 876
Matériaux	9 967	5 995	(5 388)	(266)	10 308
Expositions	5 584	914	(3 214)	(63)	3 221
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives sous contrat de location	-	165	-	-	165
	480 116	190 248	(147 536)	(17 733)	505 095
<u>Immobilisations corporelles louées</u>					
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	20 598	-	(4 962)	-	15 636
Total	8 678 133	267 749	4 995	(44 452)	8 906 425

⁽¹⁾ Les ajustements incluent les actifs en construction de 147 746 379 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

13. Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)						Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2025	2024
<u>Immobilisations corporelles</u>							
Terrain	-	-	-	-	-	293 508	287 979
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	795 709	(38 725)	(5 787)	6 322	833 899	699 119	679 542
Paysagement et amélioration	636 213	(22 258)	931	3 499	654 041	253 470	261 175
Routes	1 302 515	(94 119)	(578)	1	1 397 211	853 997	912 975
Ponts	258 175	(21 425)	(432)	266	279 766	607 027	596 669
Canaux et installations maritimes	498 410	(25 232)	(3 515)	254	526 903	1 139 948	1 112 288
Services publics	199 487	(12 739)	1 295	967	209 964	255 862	262 249
Véhicules	93 374	(9 921)	(307)	6 296	97 306	56 259	52 892
Navires et bateaux	23 364	(1 602)	(1)	36	24 931	6 938	7 539
Matériaux	66 182	(5 051)	3 423	37	67 773	19 934	25 983
Expositions	92 458	(3 044)	524	-	94 978	12 860	12 241
	3 965 887	(234 116)	(4 447)	17 678	4 186 772	4 198 922	4 211 532
<u>Immobilisations en construction</u>							
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives						330 434	284 836
Paysagement et amélioration						47 805	46 058
Routes						17 488	19 906
Ponts						7 938	22 181
Canaux et installations maritimes						59 711	71 871
Services publics						22 149	14 786
Véhicules						5 876	4 927
Matériaux						10 308	9 967
Expositions						3 221	5 584
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives sous contrat de location						165	-
						505 095	480 116
<u>Immobilisations corporelles louées</u>							
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	10 139	(590)	4 961	-	5 768	9 868	10 459
Total	3 976 026	(234 706)	514	17 678	4 192 540	4 713 885	4 702 107

14. Situation financière nette

Une partie de la situation financière nette de Parcs Canada est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

Le compte des nouveaux parcs et lieux historiques a été établi en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. Il est financé par des autorisations votées, le produit de la vente de terrains et de bâtiments excédentaires et tous les dons généraux. De plus, le ministre des Finances peut, sur demande du ministre de l'Environnement, autoriser l'octroi d'avances jusqu'à 10 millions de dollars au compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Tous les montants reçus sont détenus dans ce compte jusqu'à ce que des dépenses admissibles soient engagées pour l'établissement ou la mise en valeur de nouveaux parcs, de lieux historiques ou d'endroits patrimoniaux, conformément aux conditions établies dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux directives connexes du Conseil du Trésor. Le solde du compte doit être utilisé afin de protéger le financement requis et d'honorer l'engagement de Parcs Canada pour la création, l'agrandissement ou la désignation de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux, d'aires marines nationales de conservation ou d'autres aires patrimoniales protégées.

Feu le très honorable W.L. Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison-Laurier à Ottawa et la somme de 225 000 \$. Ce montant a été crédité au compte et génère de l'intérêt, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la maison Laurier*. Les intérêts doivent être affectés à l'entretien de la Maison-Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même qu'aux fins d'installations pour études et recherches.

Le tableau suivant présente les détails de la situation financière nette de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Fonds réservés		
Nouveaux parcs et lieux historiques		
Montant disponible au début de l'exercice	211 253	157 324
Recettes :		
Autorisations parlementaires	35 650	81 305
Produits sur l'alinéation d'immobilisations corporelles	-	23
	35 650	81 328
Déboursés	(30 819)	(27 399)
Nouveaux parcs et lieux historiques - Montant disponible à la fin de l'exercice	216 084	211 253
Mackenzie King compte en fiducie	225	225
Fonds réservés - Montant disponible à la fin de l'exercice	216 309	211 478
Fonds non réservés	4 265 730	4 243 390
Situation financière nette à la fin de l'exercice	4 482 039	4 454 868

15. Obligations contractuelles et droits contractuels

(a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de Parcs Canada peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels il sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'exécution de programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et les exercices ultérieurs	Total
Contrats de location-exploitation	746	528	528	419	419	1 866	4 506
Achats et paiements de transfert	237 389	49 671	10 620	2 935	2 468	6 759	309 842
Total	238 135	50 199	11 148	3 354	2 887	8 625	314 348

(b) Droits contractuels

Les activités de Parcs Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquels on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et les exercices ultérieurs	Total
Locations de propriétés	25 854	26 179	26 163	25 913	24 982	525 027	654 118
Autres ⁽¹⁾	8 709	8 489	8 014	7 752	7 472	25 724	66 160
Total	34 563	34 668	34 177	33 665	32 454	550 751	720 278

⁽¹⁾ Inclus des ententes municipales et des licences résidentielles qui n'ont pas de date de fin. Par conséquent, les montants pour 2031 et les exercices ultérieurs ne peuvent pas être évalués.

16. Passifs éventuels et actifs éventuels

(a) Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. Les éléments de passif éventuel de Parcs Canada incluent des réclamations qui sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Parcs Canada n'a enregistré aucune provision pour cet exercice financier pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et les litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable par la direction s'élèvent à 15 019 413 \$ au 31 mars 2025 (19 064 999 \$ en 2024). Il y a une réclamation et litige pour lequel la réclamation est probable et une estimation raisonnable ne peut être faite par la direction. En raison de la sensibilité de la réclamation, nous ne pouvons pas divulguer d'informations supplémentaires.

(b) Actifs éventuels

Les actifs éventuels surviennent dans le cours normal des opérations et leur disposition finale est inconnue. Les actifs éventuels de Parcs Canada se composent de réclamations qui comprennent des éléments avec des montants de plaidoirie et d'autres pour lesquels aucun montant n'est spécifié. Parcs Canada a fait des réclamations contre des parties externes pour lesquelles le recouvrement ou le gain est susceptible de se matérialiser. Le montant estimé à recouvrer au 31 mars 2025 est de 1 046 093 \$ (1 265 081 \$ en 2024).

17. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Parcs Canada est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Parcs Canada conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

17. Opérations entre apparentés (suite)

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, Parcs Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, aux services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	46 956	51 539
Locaux	20 595	20 243
Services juridiques	178	194
Indemnisation des accidentés du travail	2	62
Total	67 731	72 038

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes au public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques fournis par Services publics et Approvisionnement Canada et ainsi que les services de courriel, des centres de données et des réseaux et les appareils technologiques en milieu de travail fournis par Services partagés Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de Parcs Canada.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2025	2024
Débiteurs	3 782	6 305
Créditeurs	37 503	37 626
Charges	207 025	258 718
Revenus	246	317

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

18. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Création de lieux patrimoniaux	Conservation des lieux patrimoniaux	Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	Expérience du visiteur	Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	Services internes	2025	2024
Charges de fonctionnement								
Salaires et avantages sociaux des employés	17 293	166 466	55 360	245 757	30 738	148 754	664 368	705 924
Amortissement des immobilisations corporelles	66	12 265	351	117 450	102 890	1 684	234 706	275 619
Services professionnels et spéciaux	1 657	54 897	2 889	36 377	15 858	20 502	132 180	121 655
Services publics, matériaux et fournitures	262	16 672	746	36 466	13 029	4 161	71 336	86 241
Locations	151	53 392	495	7 691	276	3 720	65 725	52 135
Transport et communications	986	7 814	2 208	5 575	327	3 827	20 737	21 257
Perte nette sur l'aliénation des immobilisations corporelles	11	3 905	63	9 508	12 095	23	25 605	25 053
Paielements tenant lieu d'impôts	-	-	-	25 062	-	-	25 062	24 484
Entretien et réparations	2 542	3 311	17	13 096	3 950	230	23 146	27 291
Locaux	528	5 142	1 693	7 638	1 031	4 563	20 595	20 243
Information	139	522	4 582	2 423	33	167	7 866	8 878
Autres	-	71	-	(3 041)	55	588	(2 327)	5 510
Total des charges de fonctionnement	23 635	324 457	68 404	504 002	180 282	188 219	1 288 999	1 374 290
Subventions et contributions	44 936	19 038	49 853	6 618	404	-	120 849	105 016
Total des charges	68 571	343 495	118 257	510 620	180 686	188 219	1 409 848	1 479 306

18. Information sectorielle (suite)

			Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	Expérience du visiteur	Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	Services internes	2025	2024
(en milliers de dollars)	Création de lieux patrimoniaux	Conservation des lieux patrimoniaux						
Revenus								
Récurrents								
Droits d'entrée	-	-	-	106 287	-	-	106 287	101 626
Droits récréatifs	-	-	-	46 512	-	-	46 512	47 614
Locations et concessions	-	18	-	38 653	3 577	-	42 248	37 944
Autres revenus d'exploitation	-	1 984	68	12 910	992	562	16 516	17 137
Revenus de lotissements urbains	-	-	-	750	3 480	-	4 230	4 458
Logement du personnel	-	1 248	-	3 502	-	-	4 750	4 822
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(19)
Total des revenus récurrents	-	3 250	68	208 614	8 049	561	220 542	213 582
Non récurrents								
Autres revenus d'exploitation	-	2 634	-	1 799	1	32	4 466	262
Total des revenus	-	5 884	68	210 413	8 050	593	225 008	213 844
Coût net des activités poursuivies	68 571	337 611	118 189	300 207	172 636	187 626	1 184 840	1 265 462